

Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du jeudi 16 juin 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 juin 2022 à 20 heures 30, sous la présidence de M. LECHEVALLIER Alain, Maire.

Messieurs HEBERT Dominique ET LENOIR Gilbert étaient absents excusés

1) Accueil du conseil des jeunes

Présentation du Conseil des jeunes avec compte rendu de leur réunion :

- Réalisation d'affiches pour sensibiliser sur le ramassage des excréments des chiens
- Récupération de panneaux en bois pour les fixer après les avoir plastifiés
- Réalisation de poubelles en palette (fixes et mobiles)
- Proposition d'organiser pendant les grandes vacances une promenade citoyenne afin de ramasser les déchets
- Aide pour désherber le Bourg
- Décoration d'un char pour la St Côme sur le thème de la Reine d'Angleterre, demande de participation auprès du Comité des fêtes.

Le Conseil municipal approuve l'achat de deux tables de pique-nique pour installer au plan d'eau. Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GUESNEY pour la fabrication d'une passerelle d'un montant de 2628.00 euro TTC pour installer au plan d'eau.

2) Décision modificative N°1 au budget communal

Le Conseil municipal valide la décision modificative suivante :

- 615221 : -2000 €
- 673 : + 2000 €

3) Vente matériels

Le Conseil municipal décide la vente de matériels inutilisés :

- Une pelle rétro pour un montant de 1100 € TTC
- Une génératrice pour un montant de 700 € TTC

4) Vente terrain

Pour le projet de la micro crèche sur la commune, Monsieur le Maire propose de vendre le terrain situé : 32 Rue de la Liberté pour un montant de 15000 €.

Après un vote à bulletin secret, le résultat est de 12 voix pour.

5) Création d'un poste d'adjoint administratif

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'agent administratif pour un contrat de 23h/35 pour assurer le secrétariat à compter du 01 novembre 2022.

6) Caution et pénalités des locations de salles

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de modifier les modalités pour la location des salles concernant la caution et les pénalités, il sera demandé un chèque de caution d'un montant de 190 € ainsi qu'un chèque de 50 € correspondant au forfait ménage. Ces chèques seront restitués si l'état des lieux est conforme.

7) Vente de terrain dans la zone artisanale rue André Bosquet

Monsieur le Maire présente une demande pour l'achat d'une partie du terrain situé à proximité de l'atelier communal, Rue André Bosquet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de faire un groupe de travail afin d'étudier le dossier

8) Rétrocession d'une concession au cimetière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte une rétrocession sans compensation financière.

Monsieur le Maire est chargé de formaliser cette rétrocession.

9) Modalités de publicité des actes pris par la commune

Le Conseil Municipal décide de maintenir les modalités de publicités des actes règlementaires par affichage au tableau d'affichage extérieur.

10) Questions diverses

Vu l'augmentation des prix des vannes pour la station, l'achat est reporté.

Le repas des cheveux blancs est fixé au 29 octobre 2022

Les randonnées crépusculaires du mercredi reprendront le 29 juin 2022 à Monpinchon et celle de Roncey est prévue le 13 juillet 2022.

La prochaine réunion est fixée le mardi 26 juillet 2022.

Le Maire,



Alain LECHEVALLIER

